



Commission de l'énergie et des services publics  
du Nouveau-Brunswick

Programme des normes de fiabilité, de  
conformité et d'exécution

Plan annuel de mise en œuvre du Nouveau-Brunswick 2023

Version 1

Le 16 décembre 2022

# Table des matières

Historique des versions .....	2
1.0 Renseignements de base .....	2
<b>1.1 Cadre de conformité néo-brunswickois</b> .....	2
<b>1.1.1 Normes de fiabilité</b> .....	2
<b>1.1.2 Le réseau de production-transport néo-brunswickois (RPT)</b> .....	2
<b>1.1.3 Registre de conformité</b> .....	2
<b>1.1.4 Surveillance de la conformité</b> .....	2
<b>1.1.5 Exécution</b> .....	3
2.0 Plan annuel de mise en œuvre du Nouveau-Brunswick .....	3
<b>2.1 Objectif</b> .....	3
<b>2.2 Processus de développement</b> .....	3
<b>2.3 Processus d'approbation</b> .....	3
3.0 Surveillance de la conformité .....	4
<b>3.1 Vérifications</b> .....	4
<b>3.2 Autocertifications</b> .....	4
<b>3.3 Contrôles ponctuels</b> .....	4
<b>3.4 Transmission périodique de données</b> .....	4
<b>3.5 Autodéclaration</b> .....	5
<b>3.6 Enquêtes sur la conformité</b> .....	5
<b>3.7 Plaintes</b> .....	5
Annexe 1 – Normes de fiabilité assujetties à une surveillance de la conformité active en 2023 .....	6
<b>Tableau 1 – Liste de normes de fiabilité</b> .....	6
Annexe 2 – Plan annuel de vérification .....	7
<b>Tableau 2 – Calendrier de vérification 2023</b> .....	7
<b>Tableau 3 – Normes de fiabilité assujetties à une vérification de la conformité en 2023</b> .....	7
Annexe 3 – Calendriers de remise des rapports de conformité .....	10
<b>Tableau 4 – Kent Hills Wind LP Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023</b> .....	10
<b>Tableau 5 – Caribou Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023</b> .....	12
<b>Tableau 6 – Énergie NB Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023</b> .....	14
<b>Tableau 7 – Saint John Energy Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023</b> .....	17
<b>Tableau 8 – Irving Oil Refining G.P. Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023</b> .....	18
<b>Tableau 9 – Liberty Utilities Tinker Transmission LP Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023</b> .....	20
Glossaire .....	22

# Historique des versions

Version	Date	Changements
Ébauche	Le 25 novembre 2022	Émission initiale
1	Le 16 décembre 2022	

## 1.0 Renseignements de base

### 1.1 Cadre de conformité néo-brunswickois

La [Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick \(CESPNB\)](#) est responsable de l'adoption et de l'application des normes de fiabilité au Nouveau-Brunswick sous le régime de la [Loi sur l'électricité](#) et le [Règlement sur les normes de fiabilité \(Règlement\)](#).

#### 1.1.1 Normes de fiabilité

La CESPNB adopte les normes de fiabilité du North American Electric Reliability Corporation (NERC), lesquelles ont été approuvées par la Federal Energy Regulatory Commission (FERC) et déposées par La société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB), avec ou sans modifications, pour leur application au Nouveau-Brunswick (N.-B.) Les [normes de fiabilité néo-brunswickoises approuvées \(normes de fiabilité\)](#) sont publiées sur le site web de la CESPNB.

#### 1.1.2 Le réseau de production-transport néo-brunswickois (RPT)

Le RPT néo-brunswickois est établi selon la définition du réseau de production-transport approuvée par la FERC du RPT, telle qu'elle figure dans le « NERC Glossary of Terms Used in NERC Reliability Standards ». En vertu de la réglementation néo-brunswickoise, la CESPNB peut approuver des exceptions au RPT néo-brunswickois.

#### 1.1.3 Registre de conformité

La CESPNB maintient un [Registre de conformité du N.-B.](#) identifiant les propriétaires, usagers et exploitants du RPT qui doivent se conformer aux normes de fiabilité. Les exigences d'inscription au N.-B. sont basées sur le modèle fonctionnel et les critères de registre du NERC. Le Registre de conformité du N.-B. est publié sur le site web de la CESPNB.

#### 1.1.4 Surveillance de la conformité

La CESPNB met en application un système de surveillance de la conformité des normes de fiabilité généralement basé sur les exigences du programme de conformité du NERC. Le programme néo-brunswickois est documenté en tant que [Programme de surveillance de la conformité et d'exécution du Nouveau-Brunswick \(PSCENB\) – Annexe A](#) au [Règlement](#). La CESPNB utilise les services du Northeast Power Coordinating Council Inc. (NPCC), à titre d'organisme de conformité reconnu en vertu de la réglementation, pour assister au cours des activités de surveillance de la conformité au N.-B.

### **1.1.5 Exécution**

La CESPNO met en œuvre des processus d'exécution afin de s'assurer que les entités inscrites atténuent les risques de fiabilité et elle peut imposer des pénalités financières et des sanctions pour les violations des normes de fiabilité. Le NPCC fait des recommandations à la CESPNO, lesquelles peuvent nécessiter des consultations auprès du NERC, en vue de mesures coercitives au N.-B.

## **2.0 Plan annuel de mise en œuvre du Nouveau-Brunswick**

### **2.1 Objectif**

L'objectif du Plan annuel de mise en œuvre du Nouveau-Brunswick est d'identifier les normes de fiabilité qui seront surveillées au cours de l'année à venir, les méthodes de surveillance qui seront utilisées ainsi que la vérification des entités inscrites et du calendrier de remise des rapports de conformité.

### **2.2 Processus de développement**

Le plan annuel de mise en œuvre du Nouveau-Brunswick de 2023 est élaboré à partir du « NERC 2023 ERO Enterprise Compliance Monitoring and Enforcement Program Implementation Plan » (plan de mise en œuvre du NERC), l'historique de la surveillance et d'application de la loi en matière de conformité spécifique du Nouveau-Brunswick, et des plans de surveillance de la conformité du NPCC spécifiques à l'entité.

Le plan de mise en œuvre 2022 du NERC tient compte des risques à l'échelle du continent en ce qui concerne la fiabilité du RPT et est axé sur la surveillance de la conformité aux normes de fiabilité relatives à la gestion inadéquate de l'accès et des contrôles d'accès, à une planification à long terme insuffisante en raison de modèles inadéquats, à une planification opérationnelle insuffisante en raison de modèles inadéquats, à une perte d'équipement de transport et à des délais de réapprovisionnement prolongés, à une analyse en temps réel inadéquate en cas d'indisponibilité des outils et des données, à une détermination incorrecte des dysfonctionnements et à des lacunes dans l'exécution du programme.

Les plans de surveillance de la conformité du NPCC tiennent compte des risques propres à l'entité et permettent de cerner les normes de fiabilité de la NERC associées à ces risques.

Le tableau 1 de l'annexe 1 dresse la liste des normes de fiabilité qui feront l'objet d'une surveillance de la conformité en 2023.

### **2.3 Processus d'approbation**

Le personnel de la conformité de la CESPNO, en consultation avec le NPCC, prépare une ébauche du Plan annuel de mise en œuvre du N.- B. La CESPNO notifie les entités néo-brunswickoises inscrites et publie l'ébauche du Plan annuel de mise en œuvre du N.- B. sur son site web pour fins de commentaires. À la fin de la période de commentaires, la CESPNO finalisera le Plan annuel de mise en œuvre du N.- B. et publiera la version finale sur son site web au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de surveillance. Le Plan annuel de mise en œuvre du N.- B. peut faire l'objet de révisions au cours de l'année de conformité. Les révisions au cours de l'année ne sont généralement pas publiées aux fins de commentaires; toutefois, les entités inscrites seront informées de toute révision du Plan annuel de mise en œuvre du N.- B. et les versions mises à jour seront publiées sur le site Web de la CESPNO.

## **3.0 Surveillance de la conformité**

### **3.1 Vérifications**

Les vérifications seront effectuées selon les calendriers prévus par le plan annuel de mise en œuvre du N.-B. La CESPNO peut également entreprendre des vérifications non planifiées. La CESPNO donnera un avis initial à l'entité inscrite confirmant la vérification en instance et elle désignera le NPCC comme l'organisme chargé de la conformité qui effectuera la vérification. Le personnel de la CESPNO chargé de la conformité jouera le rôle d'observateur dans le cadre de chaque vérification. Le NPCC fournira un avis de vérification à l'entité inscrite au moins 60 jours avant la date de la vérification, qui indiquera la portée de la vérification et les membres de l'équipe de vérification. Les vérifications pourront aussi comprendre un examen de toute enquête en cours ou de toute mesure d'atténuation en lien avec l'entité inscrite. L'équipe de vérification effectuera la vérification, préparera un rapport de vérification qu'elle examinera avec l'entité inscrite avant de le faire parvenir à la CESPNO. La CESPNO examinera le rapport et fournira le rapport de vérification final à l'entité inscrite avant de publier une version à l'intention du public sur son site web. Si un rapport de vérification indique une violation potentielle, il ne sera pas publié tant que le processus de contrôle n'aura pas été terminé.

Il y a deux audits hors site prévus pour 2023 et un audit sur site prévu.

### **3.2 Autocertifications**

Toutes les entités inscrites sont tenues de signaler leur autocertification de conformité à la CESPNO selon les calendriers établis dans le Plan annuel de mise en œuvre du N.- B. Les autocertifications sont effectuées par le biais du [Système de surveillance et de production de rapports](#) de la CESPNO.

La CESPNO peut exercer une action coercitive dans le cas d'un rapport d'autocertification en retard ou non présenté.

Les calendriers pour les rapports d'autocertification 2023 figurent à l'annexe 3, tableaux 4 à 9 (Type SC).

### **3.3 Contrôles ponctuels**

La CESPNO peut déclencher un contrôle ponctuel en tout temps afin de vérifier la conformité avec une norme de fiabilité d'une entité inscrite. La CESPNO fournira à l'entité inscrite un avis préalable d'un minimum de 20 jours pour un contrôle ponctuel. Les contrôles ponctuels peuvent être menés par le personnel de la conformité de la CESPNO ou par le NPCC. Le processus de contrôle ponctuel requerra que l'entité inscrite présente de la documentation qui sera évaluée par l'équipe de contrôle ponctuel afin de déterminer si l'entité inscrite est en conformité avec la norme de fiabilité.

Une ébauche du rapport de contrôle ponctuel sera préparée et mise à la disposition de l'entité inscrite pour fins de commentaires avant d'être finalisée. La CESPNO fournira à l'entité inscrite un rapport final de contrôle ponctuel.

Les entités inscrites qui ont des violations potentielles antérieures aux normes de fiabilités peuvent être assujetties à des contrôles ponctuels pour ces normes de fiabilités en 2023.

### **3.4 Transmission périodique de données**

Certaines normes de fiabilité renferment des dispositions concernant les rapports de données périodiques. Les rapports de données périodiques sont produits par le biais du système de surveillance et de production de rapports de la CESPNO selon les calendriers établis dans le Plan annuel de mise en œuvre du N.-B.

Les calendriers pour les rapports de transmission de données 2023 figurent à l'annexe 3, tableaux 4 à 9 (Type PD).

### **3.5 Autodéclaration**

Une entité inscrite peut effectuer une autodéclaration signalant à la CESPNO une violation possible d'une norme de fiabilité par le biais du système de surveillance et de production de rapports de la CESPNO.

### **3.6 Enquêtes sur la conformité**

La CESPNO peut déclencher une enquête sur la conformité en tout temps en réponse à une perturbation du système, une plainte, une violation d'une norme de fiabilité suspectée ou sur recommandation du NERC ou du NPCC.

### **3.7 Plaintes**

Une personne peut notifier la CESPNO au sujet d'une violation possible d'une norme de fiabilité en remplissant un [Formulaire de plainte au sujet de la conformité](#) sur le site web de la CESPNO.

## Annexe 1 – Normes de fiabilité assujetties à une surveillance de la conformité active en 2023

**Tableau 1 – Liste de normes de fiabilité**

Norme	Titre
CIP-002-5.1a	Cybersécurité — Catégorisation systèmes cybernétiques du réseau production-transport
CIP-003-8	Cybersécurité – Mécanismes de gestion de la sécurité
CIP-005-6	Cybersécurité — Périmètre(s) de sécurité électronique
CIP-005-7	Cybersécurité — Périmètre(s) de sécurité électronique
CIP-007-6	Cybersécurité — Gestion de la sécurité de système
CIP-008-6	Cybersécurité — Déclaration des incidents et planification des mesures d’urgence
CIP-010-3	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité
CIP-010-4	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité
CIP-013-1	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique
CIP-013-2	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique
CIP-014-3	Sécurité physique
EOP-011-1	Activités d’urgence
EOP-011-2	Activités d’urgence
FAC-001-3	Exigences relatives au raccordement des installations
FAC-002-3	Études du raccordement des installations
FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation
FAC-008-5	Capacités des installations
PRC-005-6	Entretien du relais du système de protection, du réenclenchement et de soudaine pression
PRC-024-3	Réglages des relais de protection en fréquence et en tension des groupes de production
TPL-001-4	Exigences de comportement pour la planification du réseau de transport
TPL-001-5.1	Exigences de comportement pour la planification du réseau de transport

Remarque : Le Tableau ci-dessus dresse la liste des normes de fiabilité qui ont été identifiées par la CESPNOB comme étant des domaines d’intérêt pour le contrôle de la conformité en 2023. Cependant, les entités inscrites doivent être conformes avec toutes les normes de fiabilités applicables à leurs fonctions d’inscription et peuvent donc être assujetties à des vérifications de la conformité additionnelles en 2023.

## Annexe 2 – Plan annuel de vérification

**Tableau 2 – Calendrier de vérification 2023**

Entité inscrite	Fonctions soumises à la vérification	CIP	O&P	Date de la vérification
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB)	RC, BA, TOP	X	X	12/04/2023
Saint John Energy	DP	X	X	07/10/2023
Liberty Utilities Tinker Transmission LP	DP	X	X	06/27/2023

**Tableau 3 - Normes de fiabilité assujetties à une vérification de la conformité en 2023**

Norme	Titre
BAL-001-2	Performance du contrôle de l'équilibrage de la puissance active
BAL-002-3	Norme de contrôle en régime perturbé – Réserve de contingence pour le rétablissement suivant un évènement d'équilibrage imprévu
BAL-003-1.1	Sensibilité en fréquence et gain de fréquence
BAL-005-1	Autorité responsable du maintien de l'équilibre
BAL-006-2	Échange involontaire
CIP-002-5.1a	Cybersécurité — Catégorisation systèmes cybernétiques du réseau production-transport
CIP-003-6	Cybersécurité – Mécanismes de gestion de la sécurité
CIP-003-7	Cybersécurité – Mécanismes de gestion de la sécurité
CIP-003-8	Cybersécurité – Mécanismes de gestion de la sécurité
CIP-004-6	Cybersécurité – Personnel et formation
CIP-005-5	Cybersécurité — Périmètre(s) de sécurité électronique
CIP-005-6	Cybersécurité — Périmètre(s) de sécurité électronique
CIP-006-6	Cyber Security — Sécurité physique of BES Cyber Systems
CIP-005-7	Cybersécurité — Périmètre(s) de sécurité électronique
CIP-007-6	Cybersécurité — Gestion de la sécurité de système
CIP-008-5	Cybersécurité — Déclaration des incidents et planification des mesures d'urgence
CIP-008-6	Cybersécurité — Déclaration des incidents et planification des mesures d'urgence



**Tableau 3 - Normes de fiabilité assujetties à une vérification de la conformité en 2023**

Norme	Titre
CIP-009-6	Cybersécurité — Plan de récupération des systèmes cybernétiques du réseau de production-transport
CIP-010-2	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité
CIP-010-3	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité
CIP-010-4	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité
CIP-011-2	Cybersécurité — Protection de l’information
CIP-013-1	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique
CIP-013-2	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique
CIP-014-3	Sécurité physique
COM-001-3	Communications
COM-002-4	Protocoles de communication pour le personnel d’exploitation
EOP-004-4	Déclaration des événements
EOP-005-3	Remise en charge du réseau à partir de ressources à démarrage autonome
EOP-006-3	Coordination de la fiabilité – Restauration du réseau Coordination
EOP-008-2	Perte de fonctionnalité du centre de contrôle
EOP-010-1	Activités des perturbations géomagnétiques
EOP-011-1	Activités d’urgence
EOP-011-2	Activités d’urgence
FAC-001-3	Exigences relatives au raccordement des installations
FAC-002-3	Études du raccordement des installations
FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation
FAC-008-5	Capacités des installations
FAC-011-3	Méthode d'établissement des limites d'exploitation du réseau pour la période d'exploitation
FAC-014-2	Établir et communiquer les limites d'exploitation du réseau
INT-009-3	Mise en œuvre des échanges
IRO-001-4	Coordination de la fiabilité – Responsabilités
IRO-002-7	Coordination de la fiabilité – Surveillance et analyse
IRO-006-5	Coordination de la fiabilité - Allègement de la charge de transport
IRO-006-EAST-2	Procédure pour l’allègement de la charge des installations de transport pour l’Interconnexion de l’Est
IRO-008-2	Analyses des activités et évaluations en temps réel effectuées par le coordonnateur de la fiabilité
IRO-009-2	Mesures du coordonnateur de la fiabilité pour exploiter conformément aux IROL
IRO-010-3	Spécification et collecte des données du coordonnateur de la fiabilité
IRO-010-4	Spécification et collecte des données du coordonnateur de la fiabilité
IRO-014-3	Procédures, processus ou plans de coordination entre coordonnateurs de la fiabilité

**Tableau 3 - Normes de fiabilité assujetties à une vérification de la conformité en 2023**

Norme	Titre
IRO-017-1	Coordination des retraits
IRO-018-1(i)	Coordonnateur de la fiabilité Surveillance de la fiabilité et capacités d'analyse en temps réel
MOD-004-1	Marge de l'avantage de capacité
MOD-008-1	Méthodologie de calcul de la marge de fiabilité de transport
MOD-031-3	Données énergétiques et données liées à la demande
MOD-032-1	Données pour la modélisation et l'analyse du réseau électrique
MOD-033-2	Régime permanent et validation du modèle de réseau dynamique
NUC-001-4	Coordination des interfaces de centrale nucléaire
PER-003-2	Titres de compétence du personnel d'exploitation
PER-005-2	Formation du personnel d'exploitation
PRC-001-1.1(ii)	Coordination de la protection du réseau
PRC-005-6	Entretien du relais du système de protection, du réenclenchement et de soudaine pression
PRC-024-3	Réglages des relais de protection en fréquence et en tension des groupes de production
TOP-001-5	Activités de transport d'électricité
TOP-002-4	Planification de l'exploitation
TOP-003-4	Fiabilité des données d'exploitation
TOP-003-5	Fiabilité des données d'exploitation
TOP-010-1(i)	Surveillance de la fiabilité et capacités d'analyse en temps réel
TPL-001-4	Exigences de comportement pour la planification du réseau de transport
TPL-001-5.1	Exigences de comportement pour la planification du réseau de transport
VAR-001-5	Régulation de la tension et de la puissance réactive

Remarque : Le tableau ci-dessus dresse la liste des normes de fiabilité qui ont été identifiées par la CESPNOB comme étant des domaines d'intérêt pour le contrôle de la conformité en 2023. Les vérifications peuvent également inclure toute autre norme de fiabilité applicable à une entité inscrite. Les entités inscrites seront notifiées à propos de la portée de la vérification prévue au minimum 60 jours antérieurs à la date prévue de ladite vérification.

## Annexe 3 – Calendriers de remise des rapports de conformité

**Tableau 4 – Kent Hills Wind LP Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Kent Hills Wind LP	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-005-6	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-010-3	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-013-1	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Kent Hills Wind LP	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		04/01/2023	06/30/2023	07/20/2023
Kent Hills Wind LP	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		07/01/2023	09/30/2023	10/20/2023
Kent Hills Wind LP	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		10/01/2023	12/31/2023	01/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-002-5.1a	Cybersécurité — Catégorisation systèmes cybernétiques du réseau production-transport	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-003-8	Cyber Security — Security Management Controls	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-005-7	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-007-6	Cybersécurité — Gestion de la sécurité de système	SC	R3	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

**Tableau 4 – Kent Hills Wind LP Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-008-6	Cyber Security - Incident Reporting and Response Planning	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-010-4	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO, GOP	CIP-013-2	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO	EOP-011-2	Activités d’urgence	SC	R7	07/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO	FAC-001-3	Exigences relatives au raccordement des installations	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO	FAC-002-3	Études du raccordement des installations	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	SC	R1, R2, R3, R4, R5, R6, R7	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO	FAC-008-5	Capacités des installations	SC	R6	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO	PRC-005-6	Entretien du relais du système de protection, du réenclenchement et de soudaine pression	SC	R1, R2, R3, R4, R5	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Kent Hills Wind LP	GO	PRC-024-3	Réglages des relais de protection en fréquence et en tension des groupes de production	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

**Tableau 5 – Caribou Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Caribou	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Caribou	GO, GOP	CIP-005-6	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Caribou	GO, GOP	CIP-010-3	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Caribou	GO, GOP	CIP-013-1	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Caribou	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		04/01/2023	06/30/2023	07/20/2023
Caribou	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		07/01/2023	09/30/2023	10/20/2023
Caribou	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		10/01/2023	12/31/2023	01/20/2024
Caribou	GO, GOP	CIP-002-5.1a	Cybersécurité — Catégorisation systèmes cybernétiques du réseau production-transport	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO, GOP	CIP-003-8	Cyber Security — Security Management Controls	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO, GOP	CIP-005-7	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO, GOP	CIP-007-6	Cyber Security – System Security Management	SC	R3	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO, GOP	CIP-008-6	Cyber Security - Incident Reporting and Response Planning	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO, GOP	CIP-010-4	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO, GOP	CIP-013-2	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

**Tableau 5 – Caribou Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Caribou	GO	EOP-011-2	Activités d'urgence	SC	R7	07/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO	FAC-001-3	Exigences relatives au raccordement des installations	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO	FAC-002-3	Études du raccordement des installations	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	SC	R1, R2, R3, R4, R5, R6, R7	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO	FAC-008-5	Capacités des installations	SC	R6	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO	PRC-005-6	Entretien du relais du système de protection, du réenclenchement et de soudaine pression	SC	R1, R2, R3, R4, R5	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Caribou	GO	PRC-024-3	Réglages des relais de protection en fréquence et en tension des groupes de production	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

**Tableau 6 – Énergie NB Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Énergie NB	GO, TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO	CIP-005-6	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO	CIP-010-3	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO	CIP-013-1	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Énergie NB	TOP, BA, RC	EOP-011-1	Activités d’urgence	SC	R1, R2, R3, R6	01/01/2023	06/30/2023	07/20/2023
Énergie NB	GO, TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		04/01/2023	06/30/2023	07/20/2023
Énergie NB	GO, TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		07/01/2023	09/30/2023	10/20/2023
Énergie NB	PA, TP	TPL-001-4	Exigences de comportement pour la planification du réseau de transport	SC	R4, R6	01/01/2023	09/30/2023	10/20/2023
Énergie NB	GO, TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		10/01/2023	12/31/2023	01/20/2024

**Tableau 6 – Énergie NB Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO, IA	CIP-002-5.1a	Cybersécurité — Catégorisation systèmes cybernétiques du réseau production-transport	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO, IA	CIP-003-8	Cyber Security — Security Management Controls	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO	CIP-005-7	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO	CIP-007-6	Cybersécurité — Gestion de la sécurité de système	SC	R3	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO	CIP-008-6	Cyber Security - Incident Reporting and Response Planning	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO	CIP-010-4	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024



**Tableau 6 – Énergie NB Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Énergie NB	BA, DP, GOP, GO, RC, TOP, TO	CIP-013-2	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	TO	CIP-014-3	Sécurité physique	SC	R1	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	GO, TOP, BA, RC	EOP-011-2	Activités d'urgence	SC	R1, R2, R3, R6, R7	07/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	GO, TO	FAC-001-3	Exigences relatives au raccordement des installations	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	GO, TO, PA	FAC-002-3	Études du raccordement des installations	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	GO, TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	SC	R1, R2, R3, R4, R5, R6, R7	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	GO, TO	FAC-008-5	Capacités des installations	SC	R6	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	GO, TO, DP	PRC-005-6	Entretien du relais du système de protection, du réenclenchement et de soudaine pression	SC	R1, R2, R3, R4, R5	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	GO	PRC-024-3	Réglages des relais de protection en fréquence et en tension des groupes de production	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Énergie NB	PA, TP	TPL-001-5.1	Exigences de comportement pour la planification du réseau de transport	SC	R4, R6	10/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

**Tableau 7 – Saint John Energy Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Saint John Energy	DP	CIP-005-6	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Saint John Energy	DP	CIP-010-3	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Saint John Energy	DP	CIP-013-1	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Saint John Energy	DP	CIP-002-5.1a	Cybersécurité — Catégorisation systèmes cybernétiques du réseau production-transport	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Saint John Energy	DP	CIP-003-8	Cyber Security — Security Management Controls	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Saint John Energy	DP	CIP-005-7	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Saint John Energy	DP	CIP-007-6	Cybersécurité — Gestion de la sécurité de système	SC	R3	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Saint John Energy	DP	CIP-008-6	Cyber Security - Incident Reporting and Response Planning	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Saint John Energy	DP	CIP-010-4	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Saint John Energy	DP	CIP-013-2	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Saint John Energy	DP	PRC-005-6	Entretien du relais du système de protection, du réenclenchement et de soudaine pression	SC	R1, R2, R3, R4, R5	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

**Tableau 8 – Irving Oil Refining G.P. Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Irving Oil Refining G.P.	TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-005-6	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-010-3	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-013-1	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Irving Oil Refining G.P.	TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		04/01/2023	06/30/2023	07/20/2023
Irving Oil Refining G.P.	TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		07/01/2023	09/30/2023	10/20/2023
Irving Oil Refining G.P.	TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	PD		10/01/2023	12/31/2023	01/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-002-5.1a	Cybersécurité — Catégorisation systèmes cybernétiques du réseau production-transport	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-003-8	Cyber Security — Security Management Controls	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-005-7	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

**Tableau 8 – Irving Oil Refining G.P. Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-007-6	Cybersécurité — Gestion de la sécurité de système	SC	R3	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-008-6	Cyber Security - Incident Reporting and Response Planning	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-010-4	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-013-2	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	CIP-014-3	Sécurité physique	SC	R1	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	FAC-001-3	Exigences relatives au raccordement des installations	SC	R1	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	FAC-003-4	Programme de gestion de la végétation	SC	R1, R2, R3, R4, R5, R6, R7	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	FAC-008-5	Capacités des installations	SC	R6	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Irving Oil Refining G.P.	TO	PRC-005-6	Entretien du relais du système de protection, du réenclenchement et de soudaine pression	SC	R1, R2, R3, R4, R5	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

**Tableau 9 – Liberty Utilities Tinker Transmission LP Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-005-6	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-010-3	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-013-1	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	01/01/2023	03/31/2023	04/20/2023
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-002-5.1a	Cybersécurité — Catégorisation systèmes cybernétiques du réseau production-transport	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-003-8	Cyber Security — Security Management Controls	SC	R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-005-7	Cyber Security — Electronic Security Perimeter(s)	SC	R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-007-6	Cybersécurité — Gestion de la sécurité de système	SC	R3	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-008-6	Cyber Security - Incident Reporting and Response Planning	SC	R1, R2	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-010-4	Cybersécurité – Gestion du changement de la configuration et évaluation de la vulnérabilité	SC	R1	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

**Tableau 9 – Liberty Utilities Tinker Transmission LP Calendrier de remise des rapports de conformité de 2023**

Entité inscrite	Fonction	Norme	Titre	Type	Exigences	Début, période de déclaration	Fin, période de déclaration	Date butoir
Liberty Utilities Tinker	DP	CIP-013-2	Cybersécurité —Gestion des risques de la chaîne logistique	SC	R1, R2	04/01/2023	12/31/2023	03/20/2024
Liberty Utilities Tinker	DP	PRC-005-6	Entretien du relais du système de protection, du réenclenchement et de soudaine pression	SC	R1, R2, R3, R4, R5	01/01/2023	12/31/2023	03/20/2024

## Glossaire

Acronyme	Définition
SC	Autocertification (Self-certification)
PD	Transmission périodique de données (Periodic Data Submittal)
BA	Autorité d'équilibrage (Balancing Authority)
DP	Fournisseur de la distribution (Distribution Provider)
GO	Générateur propriétaire (Generator Owner)
GOP	Opérateur générateur (Generator Operator)
IA	Responsable des échanges (Interchange Authority)
LSE	Entité de service de charge (Load Serving Entity)
PA	Autorité de planification (Planning Authority)
PSE	Entité d'achat-vente (Purchasing-Selling Entity)
RC	Coordonnateur de fiabilité (Reliability Coordinator)
RP	Planificateur de ressources (Resource Planner)
RSG	Groupe de partage des réserves (Reserve Sharing Group)
TO	Propriétaire de transmission (Transmission Owner)
TOP	Opérateur de transmission (Transmission Operator)
TP	Planificateur de transmission (Transmission Planner)
TSP	Fournisseur de services de transmission (Transmission Service Provider)